

Procès-verbal de l'assemblée du 04 Avril 2024 au Restaurant de la Poste à Glovelier

Ordre du jour :

- 1) Salutations, liste de présences, excusés, organisation collation
- 2) Désignation de deux scrutateurs
- 3) Procès-verbal de la dernière assemblée
- 4) Rapport annuel
- 5) Comptes 2023
- 6) Rapport des vérificateurs des comptes
- 7) Approbation des comptes
- 8) Budget
- 9) Election du comité (2025-2028)
- 10) Assemblée des délégués à Schaffhouse le 18 mai (2 membres)
- 11) Mutations
- 12) Programme 2024-2025
- 13) Exposé de Serge Anet Président P.V. Genève
- 14) Remise des diplômes d'honneur (70-60-50-40 ans de sociétariat)
- 15) Propositions
- 16) Divers

1. Le Président Emile Lachat ouvre la séance à 14h15 en présence de 24 personnes. Il annonce plusieurs personnes excusées : Claudio Jungo, Ulrich Bieler, Hubert Lièvre, Denis et Monique Schaffner, Charles Terreaux, Heinz Hofer, Jean- Bernard Rérat, René Bourquin. Il salue également la présence de Serge Anet et son épouse qui viennent de Genève et qui présentera un exposé.
En ce qui concerne la collation après l'assemblée, les 24 personnes y participeront.
2. Deux scrutateurs sont désignés : Jean- Pierre Käser et Jacques Rossel.
3. Lecture du P.V. de la dernière assemblée. Ce dernier est accepté à l'unanimité. Une petite remarque : à l'époque (env. 18 ans) Agnès Poupon faisait partie du comité.
4. Encore une année d'écoulée, cependant pas très réjouissante. Faite de guerre pas très loin de chez nous. Notre planète est devenue très fragile et bien menacée, mais espérons que tous les responsables politiques redeviendront conscients de leur engagement et les responsabilités envers leurs pays et tous les peuples. Le travail fait au sein de la sous-fédération a été marquée par différentes évolutions. Il faut citer l'introduction au 1^{er} septembre 2023 de la nouvelle loi sur la protection des données, et cela ne facilite pas la vie de nos sections. Il a fallu essayer de trouver un moyen de cette dernière avec le SEV, la sous-fédération et les sections. Il s'agit maintenant d'attendre les premières expériences et d'évaluer. Il faut également mentionner une baisse flagrante de l'adhésion des veuves à la P.V. De par le contexte de cette nouvelle loi, nous ne recevons plus les coordonnées, ce qui nous empêche de les rallier à notre cause. Ce serait pourtant un avantage pour ces personnes, car elles trouveraient un réseau social. Le nombre des membres de la P.V. continue de diminuer. Cette année, nous avons passé la barre des 11'000 membres, alors qu'en 2017 nous en comptions plus de 13'000. En 2023, 650 membres nous ont quitté et nous n'avons accueilli que 502 nouveaux collègues. Mais pour beaucoup de collaborateurs, l'adhésion au syndicat prend fin à la retraite. Les droits acquis au FVP pour nous retraités et l'allocation de renchérissement sur la rente CP, deux beaux succès, grâce à la P.V. et au SEV,

ce qui montre que le syndicat est absolument nécessaire et même après la retraite. Sans ces deux entités, nous n'aurions rien eu. Il faut continuer de s'investir pour trouver de nouveaux collègues à notre cause. Il faut être solidaires entre travailleurs et retraités, car nous avons besoin les uns des autres. Sinon aucun progrès pour nous. Au cours de cette année 2023, toutes nos manifestations se sont déroulées dans de bonnes conditions et bien fréquentées. Merci à tous. Remerciements envers les membres du comité pour leur travail et à tous les participants de la confiance que vous nous avez accordée. L'assemblée remercie le Président pour son rapport par applaudissements.

5. Benoît Koller présente les comptes qui bouclent favorablement. L'année est bouclée avec un bénéfice de 698.85.- et le capital est de 32'545.95.- Des remerciements sont adressés à Claudine Macchi pour toutes ces visites.
6. Les vérificateurs des comptes de ce jour sont Monique Schaller et Roger Joray.
7. Le Président demande d'accepter les comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.
8. Benoît Koller cite que le budget 2024 sera une copie conforme aux comptes. Ce dernier dépend de la présence des membres aux manifestations. Il dit encore qu'il manque les comptes pour les visites en Ajoie.
9. Aucune démission des membres du comité. Une personne se propose pour les visites au Jura Bernois : Hubert Flückiger. Le Président demande si d'autres personnes souhaitent entrer au comité et si ce n'est pas le cas, d'accepter ces membres. Le comité est reconduit par applaudissements. Marcel Ribeaud propose de nommer 3 vérificateurs des comptes : Roger Joray, Gérard Vorpe et Bernadette Comastri. Remerciements à ces personnes.
10. Le 15 mai 2024 aura lieu l'assemblée des délégués à Schaffhouse. Le Président demande qui s'y rendra. Marcel Ribeaud et Stéphane Broquet y participeront.
11. Depuis la dernière assemblée 12 admissions et 13 décès. Une minute de silence pour ces personnes disparues.
12. Marches organisées tous les 2eme jeudi du mois. Elles sont toujours très cordiales et amicales. Toute personne est invitée à y participer, elles sont les bienvenues. Repas à la cabane de Rebeuvelier le 12 septembre 2024. Fête de St Nicolas le 5 décembre 2024 au Restaurant de la Poste à Glovelier.
13. Serge Anet nous transmet les salutations du comité central et remercie Emile Lachat pour son invitation. Il dit que toutes les sections vivent dans la même ambiance et les mêmes soucis. A Genève par exemple, ils ont rencontré des problèmes d'argent et qu'ils ont dû adapter les cotisations. A Fribourg, ce serait plutôt les liaisons Bus et train. Il remarque qu'au Jura les cotisations sont inchangées et que les comptes sont au beau fixe. A Neuchâtel, le souci est le renouvellement du comité et à Bienne également. Il précise quand même qu'actuellement les plus gros problèmes sont les finances et la relève. Il dit un grand « Bravo » aux dames présentes. Section P.V- FVP : tous les retraités actuels gardent leurs acquis. En

revanche les nouveaux retraités n'auront que le 35 %. Les tarifs sont augmentés : abonnement général passe de 1440.- à 1520.-. Les cartes journalières sont valables une année. Il n'y a plus de guichets et ils suppriment les oblitérateurs. Ces soucis là sont pris au sérieux. Une solution non-numérique devrait se faire avant l'été 2024. Dans les généralités, il remercie le Jura du vote concernant la 13ème rente AVS. Votation le 9 juin 2024 pour les caisses- maladie. Initiative : caisse-maladie plafonnée à 10 % du revenu et un frein à l'augmentation des coûts de la maladie... Le 3 mars 2024, l'AVS a été votée et le 6 mars 2024, une somme de 1000.- a été attribuée aux collaborateurs. C'est un beau succès syndical. Votations en septembre : référendum 2^{ème} pilier. Il faudra mobiliser les membres... Grand souci du SEV : la violence dans les transports publics. Une campagne va être lancée, ceci en conséquence de ce qui s'est passé à Yverdon. Emile Lachat nous dit qu'au mois d'octobre il y a eu l'assemblée au Löwenberg et que ces 1000.-, nous les avons touchés grâce à une section de retraités de Bâle. Emile Lachat remercie Serge Anet. Pas de questions concernant ce point.

14. Le Président remet le diplôme aux jubilaires.

15. Pas de propositions.

16. Benoît Koller nous informe qu'il y a l'assemblée de la FSG le 25 avril 2024 à Stettlen. Pas d'autres divers. La séance est levée à 15h45, suivie de la collation.

La secrétaire pv :
Thérèse Ribeaud